

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KBA IVOIRE ENERGIE » en abrégé « KBAIE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KBA IVOIRE ENERGIE » en abrégé

« KBAIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Commerce général; Vente de groupe
électrogène, Vente de ciment, de sable, Vente de
vêtements enfant,
Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée, et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
palmeraie, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M TENON MAMADOU KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10153 du 11/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65697/GTCA/RC/2023 du 11/09/2023

